

Le monument aux morts de Vernais (Cher)

Par Dominique SIMONIN

On ne peut l'ignorer, il est là, présent, bien à la vue du passant contrairement à certaines villes qui, le trouvant bien gênant, le déplace. A Quelques pas de la mairie en complète rénovation et sur le chemin du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, le monument aux morts nous rappelle que la petite commune dont je suis un des 230 habitants a vu 18 (peut être plus, des recherches sont en cours) de ses enfants mourir pour la France.



C'est le 18 février 1923 qu'il a été décidé, sous l'impulsion du maire M. Petit, l'édification d'un monument à la gloire des enfants de Vernais morts pour la France. Messieurs Pupy et Desrutin sont nommés membres de la commission. Le 7 juin 1923, le conseil vote le projet à l'unanimité et désigne une

commission chargée de faire élever le monument. Sous la présidence de M. Dalaudière, elle est composée de M. Villatte Pierre (alors premier adjoint) vice président, M. Desrutin trésorier et M. Pupy Jules secrétaire. Le financement du projet est assuré en partie par la commune en allouant une somme de 3000 Francs (équivalent à 2500 euros) et par une souscription.

L'année 1923 voit une sécheresse exceptionnelle et la commune subvient à la détresse de certains agriculteurs. Mais le projet n'est pour autant pas abandonné.

Le 17 février 1924, les plans et devis estimatifs de M. Soubret, agent-voyer et architecte de Sancoins, sont approuvés. Répondant à la loi du 25 octobre 1919 encadrant et incitant les communes à commémorer les morts de la Grande Guerre, le dossier est envoyé à la préfecture pour approbation.

Le monument est érigé à l'automne (je n'ai pu retrouver de date précise) et se pose alors l'organisation de l'inauguration. A cette fin, le conseil vote le 16 novembre une somme de 1000 francs qui sera prise à concurrence de 200F sur le budget de l'entretien des chemins et 800F sur l'entretien des bâtiments communaux.



La date retenue pour cet évènement est le dimanche 8 mars 1925. L'article de « le journal du Cher » du 15 mars 1925 dont je vous livre la recopie relate avec détail cette journée du souvenir et de commémoration.

« VERNAIS. – Inauguration du monument aux morts de la guerre. – Dimanche dernier, la commune de Vernais inaugurerait, sous la présidence de M. Massé, député du Cher, le monument élevé à la mémoire de ses enfants morts pour la France.

La cérémonie, très bien ordonnée dans sa simplicité, fut une touchante manifestation pour laquelle les organisateurs, M. le Maire et ses collaborateurs, M. Pierre Dalaudière, président du Comité du monument, et le président de la section des A.C., ont droit aux plus vifs éloges.

A 10h.30, un nombreux cortège, formé des A.C., du drapeau en tête, des mutilés, du Comité du monument, de la municipalité et de ses invités, des enfants de l'école porteurs de gerbes et de toute la population, se rendait à la chapelle de Vernais, trop petite pour la circonstance. Après le chant d'une cantate en l'honneur des morts exécuté par les petites filles, M. le Curé prononça une fort belle allocution, d'une grande élévation de sentiments.

L'office terminé, le cortège se rendit au monument, où, en présence d'une foule encore accrue et recueillie, eut lieu l'émouvant appel, par deux mutilés, des 18 enfants de Vernais morts au champ d'honneur.

Après que la municipalité et les A.C., Mme Chevalier, au nom du Maire, et les enfants, eurent déposé au pied du monument les palmes, la couronne et les fleurs dont ils étaient porteurs, commença la série de discours, tous empreints du plus pur patriotisme.

M. Pierre Dalaudière, président du Comité ; M. le Maire, ancien combattant lui-même ; M. Massé, député du Cher ; M. Bourin, maire de Saint-Pierre et conseiller d'arrondissement, et M. Soubret, agent-voyer à Sancoins et architecte du monument, prirent successivement la parole et exaltèrent comme il convenait la grandeur du sacrifice des poilus de la Grande Guerre et l'espoir qu'une nouvelle calamité serait épargnée aux générations futures.

Un banquet servi à l'hôtel Guérinet réunit ensuite les autorités et les A.C. Au dessert, M. Massé félicita les organisateurs de la cérémonie et adressa ses meilleurs vœux à la section des A.C., destinée à entretenir la flamme du souvenir. En réponse, le président des A.C. le remercia chaudement de ses paroles flatteuses, exprimant cette pensée qu'il trouve la plus grande satisfaction dans l'accomplissement de son devoir. L'un et l'autre furent vivement applaudis.

Ce fut, en résumé, une belle manifestation d'union sacrée, telle qu'on désirerait la voir toutes les fois qu'il s'agit d'honorer nos morts et de rendre à leur mémoire l'hommage auquel ils ont droit. »

Remerciements à M. le Maire, Charles Adolph, pour m'avoir facilité l'accès aux archives de la commune.

